



Pour réussir autrement ...

# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AE PE)



Acquérir des compétences et devenir un  
professionnel de la Petite Enfance

## Objectifs

**Former** un professionnel compétent pour assurer en structure collective ou à domicile l'accueil, l'éveil l'éducation et le confort du jeune enfant (2,5 mois à 6 ans) ainsi que l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie,

**Obtenir** un diplôme de niveau III (nomenclature européenne) délivré par l'Éducation Nationale.

## Contenus

**Un enseignement général** : Français et Histoire géographie, Education morale et civique, Mathématiques et Sciences physiques, Prévention santé et environnement, Anglais, Education physique et sportive.

(matières générales uniquement pour un temps de formation sur 2 ans)

**Un enseignement professionnel** : accompagnement de l'enfant dans ses développements, exercer son activité en accueil collectif, exercer son activité en accueil individuel.

**Des travaux Pratiques** : Puériculture, Cuisine, Entretien des locaux, Techniques éducatives

## Débouchés

**Les emplois** se trouvent en établissements d'accueil du jeune enfant (multi-accueil, crèche collective, micro-crèche, ...), en écoles maternelles, en accueil collectif de mineurs, à son domicile ou à celui des parents, en maisons d'assistants maternels....

## Statut : Plusieurs statuts possibles:

- Salarié en **contrat d'apprentissage** (1 an ou 2 ans) dans une structure de la petite enfance. Il est **rémunéré selon son âge** et son année de formation jusqu'à 61 % du SMIC
- **Stagiaire, avec un financement privé** : 2 stages différents par an dans des structures collectives de la petite enfance.
- **Salarié de la formation continue**

Le temps de travail/stage en entreprise est aussi un temps de formation **accompagné par un tuteur.**

## Durée

La formation est conduite en **alternance sur 2 ans**, avec chaque année 13 semaines à la MFR et le reste du temps en entreprise.

Pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au CAP, et après entretien avec **les responsables de formation**, la formation peut être conduite sur **1 année.**

## Frais de formation

- Par Le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) ou les OPCO, pour les salariés
- Par les stagiaires, pour les statuts privés.

## Conditions d'admission

- **Avoir** un niveau minimum de 3<sup>ème</sup>
- **Être âgé** de 15 ans à l'entrée en formation
- **Rencontrer** les responsables de la formation lors des réunions d'information.
- **Constituer** un dossier scolaire et médical.

### MFR de Châteauneuf sur Isère

5 Rue de la cure - 26300 Châteauneuf sur Isère

Tel: 04 75 71 88 00 Fax: 04 75 71 87 73

Email: [mfr.chateauneuf@mfr.asso.fr](mailto:mfr.chateauneuf@mfr.asso.fr) - Site Internet: [www.mfr-chateauneuf.fr](http://www.mfr-chateauneuf.fr)